

DOSSIER DE PRESSE

# Les premières **JOURNÉES NATIONALES** **D'ACTION** contre l'illettrisme du 8 au 12 septembre 2014

*Plus de 100 manifestations  
et actions de sensibilisation sur l'illettrisme  
dans toutes les régions*

*Pour amplifier la prise de conscience  
et faire connaître les solutions*

“  
**Agir** ensemble  
contre  
l'illettrisme  
”

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)

**anlci**  
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME  
Groupement d'Intérêt Public

# Pourquoi l'illettrisme représente un problème de taille ?

Aujourd'hui en France, 2 500 000 personnes, soit 7% de la population âgée de 18 à 65 ans ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne, après avoir été scolarisées : écrire un message, lire le carnet scolaire de leurs enfants, comprendre une notice de médicament, une consigne de travail ou de sécurité, utiliser un distributeur automatique de billets, lire un plan, faire un calcul... autant d'actes simples du quotidien qui sont pour elles synonymes de gêne.

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

### Pour un adulte qui a été scolarisé :

Il s'agit de réapprendre, de renouer avec les formations de base : lire, écrire, compter.

**C'est la lutte contre l'illettrisme.**

### Pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé :

Il s'agit d'apprendre.  
**C'est l'alphabétisation.**

### Pour un nouvel arrivant en France :

Il s'agit d'un problème linguistique.  
**C'est l'apprentissage du français langue étrangère.**



## ON PEUT SORTIR DE L'ILLETTRISME

Ces personnes ont en commun de cacher leurs difficultés, de ne pas oser dire qu'elles ne savent pas lire ou écrire alors qu'elles ont été scolarisées. Et pourtant, il est possible de réapprendre quel que soit son âge ou de consolider des acquis, même s'ils sont faibles, que l'on soit dans l'emploi ou à la recherche d'un emploi. Il est aussi possible de prévenir l'illettrisme, d'agir en amont pour qu'il ne s'installe pas en familiarisant les tout-petits avec les mots, avec les livres, en accompagnant les parents pour suivre la scolarité de leurs enfants et en les soutenant dès les premières difficultés, en créant des conditions favorables à la réussite des premiers apprentissages, en évitant que les jeunes décrocheurs ne tombent dans l'illettrisme.

## FACILITER L'ENTRÉE DANS LE MONDE DE L'ÉCRIT

À l'école, les enfants apprendront plus facilement à lire s'ils ont pu évoluer dans un environnement stimulant pour les familiariser avec l'univers des mots, des livres.

A photograph of a red hatchback car, likely a Citroën C3, shown from a front-three-quarter view. The car is parked on a light-colored surface against a plain background.

**PLUS DE 2 MILLIONS DE FRANÇAIS RESTERONT HÉLAS PERSUADÉS QU'IL S'AGISSAIT D'UNE PUBLICITÉ POUR UNE**

ENSEMBLE FAISONS RECULER L'ILLETTRISME  
Rejoignez la mobilisation du collectif "Illettrisme grande cause nationale 2012" sur [www.illettrisme2012.fr](http://www.illettrisme2012.fr)

**VOITURE**

L'un des visuels de la campagne d'information Grande cause nationale 2013

# L'illettrisme n'est pas là où on l'attend !

## Enquête Information et Vie Quotidienne (INSEE - ANLCI 2011-2012)

**2 500 000 PERSONNES CONCERNÉES**

L'ANLCI a engagé avec l'INSEE et d'autres partenaires dès 2001 un travail de mesure du nombre de personnes adultes en situation d'illettrisme sur le territoire national (enquête Information et Vie Quotidienne). Grâce à cette enquête, depuis 2005, nous disposons de données

fiables pour mieux connaître ceux qui sont concernés. Cette enquête a été rééditée en 2011-2012 avec les mêmes outils de mesure qu'en 2005. Les résultats révèlent que 7% des personnes âgées de 18 à 65 ans qui ont été scolarisées en France sont en situation d'illettrisme en

2011 contre 9% en 2004. La mobilisation contre l'illettrisme a connu un fort développement ces dernières années mais l'effort doit être poursuivi car c'est un enjeu fort dans la lutte contre le chômage, pour la compétitivité et l'inclusion sociale.

**7%** DE LA POPULATION FRANÇAISE SOIT **2 500 000 PERSONNES** SONT EN SITUATION D'ILLETTRISME



**SUR LES 2 500 000 PERSONNES CONCERNÉES PAR L'ILLETTRISME**

**49%**  
VIVENT DANS DES ZONES RURALES OU FAIBLEMENT PEUPLÉES

**51%**  
EXERCENT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

**53%**  
ONT PLUS DE 45 ANS

**10%**  
VIVENT DANS LES ZONES URBAINES SENSIBLES MAIS LE TAUX Y EST DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ (18% CONTRE 9% AU NIVEAU NATIONAL)

**71%**  
PARLAIENT UNIQUEMENT LE FRANÇAIS À LA MAISON À L'ÂGE DE 5 ANS

**Attention aux idées reçues qui limitent ce phénomène aux classes d'âge les plus jeunes :** le taux d'illettrisme est plus fort pour les groupes d'âge les plus élevés : **4%** des 18-25 ans, près de **12%** au-delà de 56 ans.

**ON CONSTATE UN RECU DES DIFFICULTÉS POUR LES PLUS JEUNES...**

La part des jeunes évalués dans le cadre de la Journée défense et citoyenneté comme étant en grande difficulté face à l'écrit décroît légèrement : **4,1%** des jeunes évalués sont considérés en situation d'illettrisme en 2013 contre **4,4%** en 2012.

(Note Ministère Education Nationale - DEPP - avril 2014)

**... ET UNE BAISSSE GLOBALE DU TAUX D'ILLETTRISME**

Le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans scolarisées en France est passé de **9%** en 2004 à **7%** en 2012.

(enquête IVQ INSEE / ANLCI)

# Une meilleure maîtrise des compétences de base, c'est un moteur pour le bien-être, l'inclusion sociale et la croissance économique



## MEILLEURE MAÎTRISE DES COMPÉTENCES DE BASE POUR LES PERSONNES =

- Reprise de confiance en ses capacités
- Autonomie plus grande
- Revenus plus élevés
- Plus de participation à la vie sociale, culturelle
- Amélioration des perspectives en matière de formation tout au long de la vie et d'emploi

L'illettrisme touche tous les domaines, tous les âges, tous les espaces de vie. L'enquête Information et Vie Quotidienne INSEE - ANLCI révèle que 6% de l'ensemble de ceux qui sont dans l'emploi sont en situation d'illettrisme et toutes les branches professionnelles sont concernées. 10% des demandeurs d'emploi sont en situation d'illettrisme.

Une meilleure maîtrise des compétences de base permet de prévenir l'exclusion, elle rend possible l'accès à la qualification et à l'évolution dans son emploi, elle permet de s'adapter à des évolutions professionnelles que l'on ne choisit pas. Elle facilite la recherche d'un travail et elle a aussi des effets concrets dans la sphère familiale car elle permet de suivre la scolarité de ses enfants.

La lutte contre l'illettrisme sécurise le parcours des jeunes en apprentissage, elle facilite l'accès au diplôme et permet aux jeunes, une fois insérés dans l'entreprise, de s'adapter plus facilement aux changements du travail. La lutte contre l'illettrisme est une condition pour la réussite d'autres politiques comme celle de la promotion de l'apprentissage. **C'est une des clés pour la compétitivité de notre pays.**

Dans une société où l'écrit est omniprésent, **la prévention et la lutte contre l'illettrisme constituent donc la première marche à franchir qui permet à chacun de développer son potentiel et à notre pays d'être plus compétitif.**

En permettant à chacun de sortir de l'illettrisme, on contribue à une meilleure autonomie des personnes, et cela favorise l'accès aux soins, aux services publics, et contribue à la prévention des accidents domestiques, professionnels, ce qui génère des économies grâce à une utilisation plus pertinente des différents services et dispositifs.

## FRANCE

Deux chercheurs français, Pascal Moulette et Olivier Roques ont examiné les situations d'illettrisme au travail. Les entreprises concernées connaissent une érosion d'une partie de leur capital humain : cela se traduit concrètement par des difficultés d'adaptation du personnel aux nouvelles exigences de l'emploi entraînant non-conformités, insatisfaction des clients et problèmes de sécurité. Leur étude montre qu'en participant à des formations de base en situation professionnelle (lire, écrire, compter), les salariés en situation d'illettrisme font l'expérience de leur capacité à apprendre, reprennent confiance. La qualité de vie au travail s'améliore et l'entreprise peut s'appuyer sur les nouvelles potentialités des salariés.

Source : Revue Management International - publication HEC Montréal - volume 18 N°3 - printemps 2014.

## CANADA

Les bas niveaux de qualification coûtent environ 4 milliards de dollars par an au Canada. Ces coûts sont causés par le besoin en formation, le roulement des travailleurs, les erreurs faites, les blessures et les absences au travail.

Voir rapport 2004 - « La littéracie et la santé au travail » - Institut de recherche en Santé du Canada (IRSC).

# Pourquoi faut-il donner un coup d'accélérateur en 2014 ?

**Le phénomène de l'illettrisme est souvent méconnu, sous-estimé dans notre pays.** Pour prévenir et faire reculer l'illettrisme, il est donc essentiel de faire connaître au plus grand nombre la réalité des personnes qui y sont confrontées et de créer une dynamique qui mobilise tous les décideurs et les acteurs vers un seul but : garantir à chacun une base solide en lecture, en écriture et en calcul pour être plus autonome et épanoui dans sa vie de famille, citoyenne et dans son parcours professionnel.

**Une mobilisation sans précédent** s'est donc organisée pour rassembler tous les mouvements associatifs et les organisations nationales lorsque la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale 2013. Le collectif

« Agir ensemble contre l'illettrisme, Grande cause nationale 2013 » fédéré par l'ANLCI s'est fortement mobilisé durant toute l'année 2013 :

1. Pour la première fois dans notre pays, une vaste campagne nationale de sensibilisation a été relayée par les journaux, radios, télévisions et sur internet.
2. Des assises régionales de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme qui ont rassemblé plus de 4 500 participants se sont tenues dans chaque région de mai à septembre 2013 pour partager un diagnostic de la situation, dresser un état des lieux des solutions qui fonctionnent et établir des propositions pour favoriser leur démultiplication.
3. Un important effort d'information a été réalisé par les membres du collectif auprès de leurs adhérents au moyen de leurs propres outils de communication.
4. De nombreuses manifestations publiques et opérations de portes ouvertes ont été organisées dans le cadre du label Grande cause nationale.
5. Des Assises nationales et européennes de l'illettrisme qui se sont tenues à Lyon les 13, 14 et 15 novembre 2013 ont réuni 900 personnes.
6. En fin d'année 2013, des orientations stratégiques contre l'illettrisme ont été définies et partagées par l'État, les conseils régionaux, les chambres consulaires et les partenaires sociaux. Elles prévoient de faire baisser le taux d'illettrisme de deux points d'ici 2018.



**Une étape importante a été franchie en 2013, mais beaucoup reste encore à faire.**

C'est pourquoi tous les partenaires qui ont pris part à la mobilisation en

2013 ont choisi de poursuivre cette dynamique en 2014, en renforçant leur coopération et en organisant les **1<sup>ères</sup> journées nationales d'action contre l'illettrisme** en septembre 2014, dans le but d'amplifier la prise de conscience sur ce phénomène, de valoriser les solutions qui marchent et d'en installer de nouvelles.

Les journées nationales d'action contre l'illettrisme coordonnées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme sont déployées dans toutes les régions.

Elles ont pour objectif d'encourager les initiatives qui concourent à donner une meilleure information sur l'illettrisme et sur les solutions qui existent.

#### **Le défi :**

Faire connaître au plus grand nombre la réalité des personnes confrontées à l'illettrisme ; permettre l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base ; amplifier la mobilisation.

## **FAIRE RECULER L'ILLETTRISME, C'EST POSSIBLE**

Les personnes concernées sont d'âges, de situations sociales, professionnelles très différentes. Seule une action concertée, impliquant tous ceux qui ont dans leur domaine de compétences l'éducation, la formation professionnelle, l'action sociale, culturelle, peut permettre à l'action de changer d'échelle. Les résultats de l'enquête Information et Vie Quotidienne sur l'illettrisme rééditée en 2012 avec les mêmes outils de mesure qu'en 2004 montrent que cette méthode de travail commence à porter ses fruits puisque le taux d'illettrisme chez les personnes âgées de 18 à 65 ans a été réduit de deux points en huit ans, faisant passer le nombre d'adultes concernés de 3 100 000 à 2 500 000. Cette méthode de travail doit être confortée et développée.





# Les premières journées nationales d'action

## contre l'illettrisme (semaine du 8 au 12 septembre 2014) : Tout ce qu'il faut savoir

### UNE MOBILISATION QUI S'INSCRIT EN ÉCHO À LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION ET EN PARTENARIAT AVEC L'UNESCO

Lors des assises nationales et européennes de l'illettrisme en novembre 2013 à Lyon, qui ont mobilisé plus de 900 participants, l'idée de s'adosser à la Journée Internationale de l'alphabétisation, portée par l'UNESCO le 8 septembre, a été adoptée par les partenaires engagés afin de proposer en France une semaine dédiée aux actions de prévention et

de lutte contre l'illettrisme. De nombreux pays en Europe et dans le monde s'emparent déjà de la journée du 8 septembre dans l'optique de faire connaître les situations propres aux adultes confrontés à l'illettrisme dans les pays industrialisés (Belgique, Irlande, Canada...).

### LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION DE L'UNESCO

Célébrée le 8 septembre dans le monde entier depuis 40 ans, la Journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO permet à la communauté internationale de se souvenir que l'alphabétisation est un droit humain et qu'elle est la base de tout apprentissage. L'UNESCO s'attache à rappeler que l'alphabétisation est au cœur de l'éducation de base pour tous et qu'elle est essentielle pour éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, freiner la croissance démographique, instaurer l'égalité des genres et assurer le développement durable, la paix et la démocratie.



### PARTOUT EN FRANCE, DES ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR L'ILLETTRISME ET SUR LES SOLUTIONS - SEMAINE DU 8 SEPTEMBRE 2014

Depuis mai 2014, un grand mouvement s'est développé pour mettre en évidence les initiatives locales, les opérations de terrain donnant à voir le travail quotidien des acteurs engagés aux côtés des personnes confrontées à l'illettrisme, ou permettant de le prévenir. Toutes les initiatives qui concourent à donner une meilleure information sur l'illettrisme et sur les solutions qui existent (portes ouvertes, conférences, débats, actions de sensibilisation...) font l'objet d'une labellisation par l'ANLCI. Avec le nouveau label « Agir ensemble contre l'illettrisme », la mobilisation engagée en 2013 se poursuit. Lancées le 8 septembre 2014, les 1<sup>res</sup> journées nationales d'action contre l'illettrisme constituent le point d'orgue de cette mobilisation.

### POURQUOI ?

- Montrer que l'on peut sortir de l'illettrisme et que l'on peut, à tout âge, retrouver le goût des mots, se les réapproprier, les partager, et ne plus ressentir la honte d'être tenu à l'écart des codes de l'écrit dans une société comme la nôtre où ils sont omniprésents, d'en trouver même du plaisir, alors que cela semble parfois impossible pour ceux qui sont confrontés à cette situation.
- Donner à voir, à travers des manifestations, portes ouvertes, débats, rencontres, témoignages, que des actions nombreuses existent sur les territoires pour donner accès à tous à la lecture, à l'écriture, au calcul.

### ENTRE LE 12 MAI ET FIN JUILLET 2014 : DÉJÀ 108 MANIFESTATIONS LABELLISÉES PARTOUT EN FRANCE

Les porteurs de manifestations labellisées au fil de l'année donneront à voir leurs opérations pendant les journées d'action contre l'illettrisme tout au long de la semaine du 8 au 12 septembre, et de nombreux acteurs proposeront des rencontres spéciales, événements itinérants, forums, portes ouvertes de structures, etc.

À retrouver sur le site [anlci.gouv.fr](http://anlci.gouv.fr) - page Facebook : Agir ensemble contre l'illettrisme.

# Soirée de lancement

## le 8 septembre 2014 à Paris

### Ouverte à la presse

**DE 18H À 20H** AU CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET MÉTIERS, animée par Jérôme Bonaldi.  
En présence d'Alexandre Jardin.



#### « PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME, L'AFFAIRE DE TOUS »

##### TEMPS 1 / 2013 : RETOUR SUR UNE ANNÉE PHARE DE MOBILISATION.

Parce qu'il faut informer plus largement l'opinion sur l'existence de ce phénomène présent partout mais encore tabou dans notre société, parce qu'il est nécessaire d'expliquer que l'on peut réapprendre quel que soit son âge et que des solutions existent et parce que seule une action collective peut nous permettre d'améliorer et de renforcer les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme, le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » s'est fortement mobilisé durant toute l'année 2013.

>> **Présentation et rappel de cette étape.**

##### TEMPS 2 / 2014 : RENFORCER LES COOPÉRATIONS. « L'ILLETTRISME, L'AFFAIRE DE TOUS ».

Une étape importante a été franchie en 2013, mais beaucoup reste encore à faire. C'est pourquoi tous les partenaires qui ont pris part à la mobilisation en 2013 ont choisi de poursuivre cette dynamique en 2014, en renforçant leur coopération et en organisant les **1<sup>res</sup> journées nationales d'action contre l'illettrisme** en septembre 2014, dans le but d'amplifier la prise de conscience sur ce phénomène, de valoriser les solutions qui marchent et d'en installer de nouvelles.

**Illustrations d'actions autour de thématiques essentielles qui contribuent à la réussite des parcours, tout au long de la vie, et à partir des enjeux suivants :**

- Prendre un bon départ
- Redonner confiance
- Faire le premier pas

**Remise des coups de chapeaux de la fondation SNCF.**

##### TEMPS 3 / DU 8 AU 12 SEPTEMBRE 2014 : SEMAINE D'ACTION CONTRE L'ILLETTRISME - PRÉSENTATION DU PROGRAMME DES MANIFESTATIONS.

Tout ceci ne peut réussir sans un environnement favorable, il est nécessaire de sensibiliser le grand public pour « stigmatiser l'illettrisme, sans stigmatiser les personnes ». Les journées nationales d'action contre l'illettrisme coordonnées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme sont déployées dans toutes les régions du 8 au 12 septembre 2014. Elles ont pour objectif d'encourager toutes les initiatives des acteurs locaux qui concourent à donner une meilleure information sur l'illettrisme et sur les solutions qui existent. **Le défi :** faire connaître au plus grand nombre la réalité des personnes confrontées à l'illettrisme et amplifier la mobilisation.

La Fondation SNCF s'engage aux côtés de l'ANLCI  
pour le lancement des journées nationales d'action contre l'illettrisme

FONDATION 

le **cnam**

# Les partenaires des journées nationales d'action contre l'illettrisme

**UN RÉSEAU ENGAGÉ POUR REDONNER CONFIANCE AUX PERSONNES CONCERNÉES, LEUR ADRESSER UN MESSAGE POSITIF AFFIRMANT QUE L'ON PEUT RENOUER AVEC LA LECTURE ET L'ÉCRITURE QUEL QUE SOIT SON ÂGE, ET LEUR PERMETTRE DE PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART.**

ACCES Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations - ADF Assemblée des départements de France - AEPF Académie des Écrivains Publics de France - AFEV Association de la fondation étudiante pour la ville - AGEEM Association Générale des enseignants, des écoles et classes maternelles publiques - AGIR abcd - AIPF Association internationale de la presse francophone - AMF Association des maires de France - ANACFOC Association nationale des conseillers en formation continue - ANACT Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail - ANDEV Association nationale des directeurs de l'éducation des villes - ANDRH Association nationale des directeurs des ressources humaines - APAPP Association pour la promotion du label APP - APCA Assemblée permanente des chambres d'agriculture - APCMA Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat - APEL nationale Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre - APFEE Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école - Apprentis d'Auteuil - Assemblée des conseils économiques et sociaux de France - Association des Maires Ville et Banlieue de France - Association Le Rocher Oasis des Cités - ATD Quart Monde - Bayard J'aime Lire - CCI France - CEMEA Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active - centre académique Michel Delay - CFDT Confédération française démocratique du travail - CFE-CGC Confédération française de l'encadrement, confédération générale des cadres - CFTC Confédération française des travailleurs chrétiens - CGPME Confédération générale des petites et moyennes entreprises - CGT Confédération générale du travail - CJD Centre des jeunes dirigeants d'entreprise - CNAF Caisse nationale des allocations familiales - CNAM Conservatoire national des arts et métiers - CNAMTS Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés - CNED Centre national d'enseignement à distance - CNDP Centre national de documentation pédagogique - CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale - CNFPTLV Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie - CNIAE Centre national d'insertion par l'activité économique - CNML Conseil national des Missions locales - Conférence des directeurs d'instituts universitaires de formation des maîtres - La Croix-Rouge Française - Culture Papier - EGPE École des grands-parents européens - Emmaüs France - FADBEN Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale - FCPE Fédération des conseils de parents d'élèves - FFMJC Fédération française des maisons des jeunes et de la culture - FFP Fédération de la formation professionnelle - FGPEP Fédération générale des pupilles de l'enseignement public - FNARS Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale - FNEPE Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs - FNCS Fédération nationale des centres sociaux - FNMF Fédération nationale de la Mutualité française - FNO Fédération nationale des orthophonistes - FNPS Fédération nationale de la presse spécialisée - FNSEA Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Fondation BTP Plus - Fondation Caisses d'épargne pour la solidarité - Fondation Caisse des dépôts et Consignations - Fondation Carla Bruni Sarkozy - Fondation du crédit mutuel pour la lecture - Fondation solidarité SNCF - Fondation Solidarité Société Générale - FO Force ouvrière - FPSPP Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels - Les FRANCAS - FSU Fédération syndicale unitaire - GARF - Génépi - Générations mutualistes - GFEN Groupement français d'éducation nouvelle - IFAC Institut de formation, d'animation et de conseil - La ligue de l'enseignement - Lilavie - Lions Clubs International - Lire et faire lire - Mairie d'Aubervilliers - MEDEF Mouvement des entreprises de France - Mutualité Française - OCDE - PEEP Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public - PQD Syndicat de la presse quotidienne départementale - Quand les livres relient - Réseau national des professionnels des centres de ressources illettrisme et analphabétisme - Les restaurants du cœur - Rotary, association « savoir lire » - Secours catholique - Secours populaire français - SGENC Secrétariat Général de l'enseignement catholique - SGEN CFDT - SMA - SNUIPP FSU - Solidarité laïque - SPS Syndicat de la presse sociale - UFCV - UNAF Union nationale des associations familiales - UNCCAS Union nationale des centres communaux d'action sociale - UNESCO - Union nationale des foyers et services pour jeunes travailleurs - UNHAJ Union nationale pour l'habitat des jeunes - UNIOPISS Union nationale interfédérale des œuvres privées sanitaires et sociales - Union Peuple et Culture - UNML Union nationale des missions locales - UNSA Union nationale des syndicats autonomes - UNSA Éducation - UPA Union professionnelle artisanale - UROF fédération nationale des organismes de formation.



Le poster est disponible en téléchargement sur le site de l'ANLCI, en bas de la page d'accueil.

Dossier édité avec le soutien de :



Le collectif vous propose des terrains de reportages, des témoignages de personnes concernées, d'acteurs. Informations ANLCI - virginie.lamontagne@anlci.fr - 04 37 37 16 80

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr) et



Agir ensemble contre l'illettrisme